

Carnet de famille

Nous avons dit **A-Dieu** à **Marko Grabic** le 21 janvier à St-Philippe-St-Jacques, à **Solange Richard-Nicolas** le 22 janvier à St-Philippe-St-Jacques et à **Jacqueline Delville** le 23 janvier à St-Philippe-St-Jacques.

Évènement exceptionnel !

Le père Franck Javary, curé de Bagneux, vient d'être nommé évêque de Châlons-en-Champagne ! Il quittera Bagneux mi-février et sera ordonné évêque le 1er mars à Châlons.

Comme l'écrit notre évêque : "Le départ du P. Franck pour cette nouvelle mission est évidemment une perte et un sacrifice pour l'Église de Nanterre mais aussi une belle occasion de partager les richesses que nous recevons du Seigneur et les uns des autres dans le diocèse."

Conséquence pratique pour notre paroisse : **je suis nommé "administrateur" de Bagneux**, c'est-à-dire chargé de veiller à la bonne marche de cette paroisse, jusqu'à ce qu'un nouveau curé arrive en septembre. Je serai donc moins présent sur Châtillon, même si je vais beaucoup compter sur les prêtres, diacres, laïcs en mission ecclésiale et autres responsables d'équipes de Bagneux



Père Nicolas

Denier de l'Église

Un grand merci à tous les contributeurs du Denier de l'Église !

Vous avez été 361 à vous être sentis concernés par le fait de donner à la Paroisse les moyens de vivre et d'agir, merci ! Ce nombre de donateurs est en légère augmentation, c'est aussi une bonne nouvelle !

Messes

MESSES DU DIMANCHE

* **Samedi soir**
NDC 18 h

* **Dimanche matin**
SPSJ 9 h 30
NDC 11 h

ADORATION DU SAINT-SACREMENT

SPSJ **jeudi de 19 h 30 à 20 h 30**, après la messe de 19 h
NDC **vendredi de 9 h 30 à 10 h** après la messe de 9 h

VÊPRES Chaque **jeudi**, à 18 h 40, à St-Philippe-St-Jacques

CONFESSIONS

Chaque **vendredi**, de 17h à 19h, à St-Philippe-St-Jacques

MESSES DE SEMAINE

Lundi	SPSJ	19 h
Mardi	SPSJ	12 h 15
Mercredi	NDC	9 h (dans la crypte)
Judi	SPSJ	19 h
Vendredi	NDC	9 h (dans la crypte)
Samedi	SPSJ	9 h

Accueil paroissial : 1, place de l'église - 92320 Châtillon - Tel. 01 55 48 90 50

secretariat@paroissechatillon.com - <https://www.paroissechatillon.fr>

Église Saint-Philippe-Saint-Jacques (SPSJ) – place de la Libération

Église Notre-Dame-du-Calvaire (NDC) - 2, av. de la Paix

Espace Partage Saint-Michel (EPSM) – 15, rue Pierre Sémard

ISSN 2491-3855



LE COURRIER

Bulletin d'information de la Paroisse de Châtillon

n° 760 – du 25 janvier au 7 février 2025

3^{ème} dimanche du Temps Ordinaire et Présentation du Seigneur au Temple - Année C

"Ignorer les Écritures, c'est ignorer le Christ." (St Jérôme)



Je continue à fêter les 60 ans de la clôture du concile de Vatican II en vous parlant cette fois de *Dei Verbum*, la "constitution dogmatique sur la Révélation divine". Le mot "dogmatique" souligne ici l'importance que les Pères conciliaires accordent à ce texte, qui va en effet remettre enfin la Bible à l'honneur dans l'Église catholique. Jusque-là, par réaction sans doute face aux protestants, et probablement aussi face aux philosophes et

scientifiques, seuls les clercs pouvaient lire la sainte Écriture, les fidèles se contentaient de leurs commentaires. Mais la réflexion de Vatican II est plus vaste !

Dans le premier chapitre, il est spécifié que Dieu se révèle en personne par le Christ, qu'il s'adresse aux hommes comme à des amis, pour les inviter à partager sa propre vie. Et l'homme lui répond par sa foi, elle-même suscitée par l'Esprit Saint. Ça nous semble évident mais c'est une petite révolution car on affirmait plutôt jusque-là que Dieu révélait des vérités à croire : le concile nous fait donc passer de l'intellect à l'expérience, la foi ne porte pas sur des concepts mais met en communion avec Dieu ! Ce qui est conforme à l'Évangile, bien sûr.

Le 2^o chapitre précise que "la sainte Tradition et la sainte Écriture constituent un unique dépôt sacré de la Parole de Dieu, confié à l'Église". L'Évangile est déjà porté par la Tradition, puisque Jésus n'a rien écrit lui-même ; et si la Tradition se poursuit depuis les apôtres, pour exposer la foi chrétienne de manière adaptée à chaque époque et chaque culture (comme les Pères de Nicée l'ont fait face à la culture grecque il y a 1700 ans), elle ne peut le faire qu'en fidélité avec l'Évangile. Luther a raison de remettre la Bible au centre mais il a tort de faire abstraction des lectures faites par les générations précédentes : je comprends la Bible dans l'Église.

L'Écriture est inspirée, affirme le 3^o chapitre, c'est-à-dire que les livres bibliques ont Dieu pour auteur... mais pour les rédiger, "Dieu a choisi des hommes auxquels Il eut recours dans le plein usage de leurs facultés et de leurs moyens". Ainsi, ils n'écrivent pas sous la dictée de Dieu et peuvent être qualifiés eux aussi de "vrais auteurs". Ce qui implique que ces textes sont marqués par la culture de leur époque (et les limites humaines des rédacteurs) et qu'il faut discerner pour comprendre ce que Dieu cherche vraiment à nous dire ! Le concile précise à ce sujet que l'Écriture enseigne "sans erreur" la vérité mais qu'il s'agit de la vérité "pour notre salut", pas de vérités scientifiques ou historiques. On peut ici penser aux récits de la Création : ils parlent du projet de Dieu sur le monde et sur l'homme, leur but est uniquement théologique.

Dei Verbum parle ensuite de l'Ancien Testament, qui "conserve une valeur impérissable", et du Nouveau, où la Parole de Dieu se manifeste avec une puissance singulière. Et il finit en exhortant tous les chrétiens à lire la Bible, et même à prier avec, car "nous Lui parlons quand nous prions mais nous L'écoutons quand nous lisons les oracles divins". (St Ambroise)

Père Nicolas

Évènements paroissiaux

Chandeleur et fête des consacrés : 2 février

Le 2 février, fête de la présentation de Jésus au Temple par Marie et Joseph pour ses 8 jours, commence par une **procession aux chandelles** (d'où le nom de "chandeleur"). Aussi est-il particulièrement important d'être à l'heure ce jour-là...

C'est aussi l'occasion de **fêter les consacrés**. Dans notre paroisse, nous avons la chance d'en avoir quelques-unes (à part les prêtres et diacres il n'y a plus d'hommes depuis le départ des Focolari). A la messe de St-Philippe-St-Jacques, à 9h30, seront donc présentes des Filles de la charité, des Dominicaines de ND-de-Grâce, des Focolarines et Élodie, vierge consacrée. Venez les entourer et rendre grâce à Dieu pour leurs vocations !

Chandeleur des familles : 2 février

Les équipes Couples de la paroisse invitent toutes les familles à se joindre à elles pour déguster quelques crêpes à l'occasion de la Chandeleur : **dimanche 2 février, de 16h à 18h**, à la Source. **Merci de venir avec crêpes ou boissons, et jeux de société**. Faites passer l'info !

Sacrement des malades : 8-9 février

Le sacrement des malades est le geste qui transmet une grâce spéciale de réconfort aux personnes malades, dans le prolongement des guérisons opérées par Jésus. Il s'agit des personnes gravement malades, physiquement ou psychiquement ; de ceux qui se sentent approcher de la fin de leur vie ; ou de ceux qui s'appêtent à subir une opération chirurgicale importante.

Ce sacrement peut se recevoir toute l'année, dès que c'est nécessaire, et là où c'est possible (domicile, hôpital, etc). Mais à l'occasion de la Journée des malades, nous proposons à ceux qui le souhaiteraient de le recevoir au cours d'une des messes **des 8 et 9 février**, pour être entourés de la communauté chrétienne. Afin de bien préparer ce sacrement, une recollection est prévue le samedi 8 février, à 10h30, dans les salles la Source, à côté de ND-du-Calvaire – 2, avenue de la Paix.

En ce cas, **merci de contacter l'accueil paroissial** (01.55.48.90.50) pour vous inscrire. Si vous connaissez des personnes susceptibles de recevoir ce sacrement, n'hésitez pas à leur transmettre cette information !

Ados et autres jeunes

Rappel de quelques dates (ouvertes à tous) :

- Prochaine **réunion des Jeunes pros** : mardi 4 février à 20h à ND-du-Calvaire ;
- Prochaine **messe des jeunes** : dimanche 9 février à 18h à St-Joseph de Clamart - 145, avenue Jean Jaurès ;
- Et prochaine **réunion des étudiants** : dimanche 9 février après la messe des jeunes, donc à 19h30 dans la crypte de St-Joseph de Clamart.

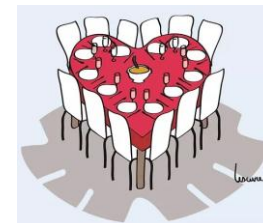
Diaconie

Table du Cœur : 5 février

La prochaine Table du Cœur aura lieu **mercredi 5 février**, à 19h30, dans les salles la Source, à côté de ND-du-Calvaire – 2, avenue de la Paix.

Merci d'apporter une entrée ou un dessert, nous fournissons le plat principal.

Afin que l'équipe s'organise pour mieux vous accueillir, merci d'informer Arlette de votre présence au 06.60.33.08.57.



Collecte alimentaire : 7 et 8 février

L'équipe châillonaise du Secours Catholique informe qu'elle organise une collecte alimentaire à Auchan : le **vendredi 7 février**, de 16h à 19h30 et le **samedi 8**, de 10h jusqu'à 19h30. Nous aurons aussi besoin de bras pour quelques heures.

Venez nombreux et soyez généreux !

Wanted bricoleur

Une idée a surgi pendant le temps de Noël : pourquoi ne pas mettre une crèche sur la façade de ND-du-Calvaire ? Un grand panneau en bois, décoré, modulable pour que les personnages soient mis au fur et à mesure (Jésus le 25 !)...

Ce serait donc pour décembre prochain, il y a le temps, mais est-ce que quelqu'un voudrait bien se charger du projet ?

Handimanche : 16 mars

La Pastorale des personnes en situation de handicap avec le groupe Solidarité de la Pastorale des jeunes organise la deuxième édition de cette journée de rencontre ouverte à tous ! Le **dimanche 16 mars**, à 11h, à la chapelle Saint-Daniel d'Asnières-sur-Seine - 9, rue des Jardins : messe en langage des signes, repas partagé, temps de louange ... Venez nombreux partager ce temps de célébration et de fête !

L'église est accessible à tous : accès PMR, toilettes PMR...

Inscriptions : <https://handimanche2025-asnieres.venio.fr/fr>

Renseignements : pastorale.handicap@diocese92.fr

La Journée des fiancés a besoin de couples-parrains : 22 mars

La journée des fiancés aura lieu le **samedi 22 mars** à Boulogne, elle fera vivre aux 400 couples de fiancés attendus une expérience d'Église forte dans une ambiance festive. L'équipe organisatrice recrute **120 couples parrains** pour accompagner fraternellement 4 couples de fiancés pendant cette journée, en témoignant joyeusement de sa vie de foi en couple. C'est une belle occasion de s'engager à 2 ponctuellement !

Cette journée vous est offerte mais il est indispensable de suivre une formation : **samedi 8 mars ou mardi 18 mars**.

Détails et inscriptions : <https://diocese92.fr/dossiers/la-journee-des-fiances/>

Jubilé des jeunes : du 26 juillet au 5 août

Dans le cadre de l'année jubilaire, le Pape invite spécialement les jeunes de 18-30 ans à un Jubilé des jeunes à Rome. C'est aussi l'occasion de partir sur les traces de saint François et sainte Claire à Assise (à l'aller) puis de don Bosco à Turin (au retour) : ce sera donc un Assise-Rome-Turin !

Les inscriptions sont ouvertes : <https://jubile2025-chatillonclamart.venio.fr/fr>

Attention, c'est moins cher si on s'inscrit avant le 15 février !